



DECLARATION DE RENTREE

La rentrée universitaire 2007-08 est déjà effective mais le malaise des universités sénégalaises persiste, particulièrement à Dakar. L'UCAD a vécu de graves convulsions pendant les vacances, convulsions nées d'un certain nombre de manquements et de l'absence du Recteur pendant cette période. En réalité, le mois de septembre 2007 a révélé la profondeur de la crise que traverse l'UCAD avec les protestations vigoureuses des enseignants titulaires, vacataires et étudiants représentants des amicales. Ces composantes essentielles de la communauté universitaire réclamaient toutes des sommes dues que le recteur n'était pas en mesure de payer, comme ce fut le cas l'année dernière. Toutefois, le SAES tout en reconnaissant aux étudiants le droit de réclamer leurs subventions, n'en condamne pas moins, vigoureusement, la démarche utilisée : séquestration du Secrétaire général du Rectorat.

Par contre, l'action des vacataires, pour vigoureuse et inédite qu'elle soit, n'en est pas moins légitime car elle exigeait le paiement immédiat des sommes dues pour le 3^{ème} trimestre, après un service dûment fait.

A l'évidence, le dénominateur commun de ces justes protestations reste la question lancinante des budgets des universités dont la carence est notoire. Sur ce registre, les universités sénégalaises et celle de Dakar en particulier, vivent depuis quelques années une crise sans précédent, crise révoltante qui, à n'en pas douter, sape le moral de tous les acteurs du monde universitaire et nuit gravement à la société.

Il est important de rappeler que les graves déficits et l'endettement excessif de l'UCAD remontent à 1994 avec l'ajustement de l'université par le PAES (Programme d'Amélioration de l'Enseignement Supérieur). Ce programme avait, entre autres, gelé les budgets, restreint l'accès des nouveaux bacheliers à l'université. Seulement, quelques années après sa mise en œuvre, les budgets sont restés bloqués mais l'accès, sans limite, des bacheliers avait repris, rendant les infrastructures d'accueil insuffisantes et les taux d'encadrement trop faibles. De cette situation découle une flambée des heures complémentaires dont la seule enveloppe budgétisée (500 millions) est largement dépassée : il faut désormais près d'un milliard par an. Ces heures complémentaires, très mal rémunérées, tuent la recherche, augmentent le nombre des vacataires et nuisent à la qualité de l'enseignement. Dans ce domaine la seule voie du salut réside dans le recrutement. Des difficultés budgétaires qu'aucun bricolage ne peut régler, le SAES retient qu'il n'acceptera, désormais, que des budgets de vérité. Si l'Etat accepte la demande INCONTOURNABLE d'augmentation des budgets des universités, le SAES suivra avec la plus grande vigilance leurs exécutions car il y a un réel problème de gestion dans ce domaine. Par ailleurs, le SAES exigera des recteurs une complète transparence dans la gestion des fonctions de service comme il faudra aussi augmenter les ressources propres par le relèvement concerté des droits d'inscription des étudiants. L'harmonisation de ces droits et leur augmentation, prônées par l'UEMOA, sont un préalable nécessaire à un enseignement supérieur de qualité.

Il faut aussi rappeler que l'obligation de financement des universités publiques par l'Etat est bien compatible avec la non ingérence politique, économique ou religieuse que postulent les libertés académiques.

Au nom de la gestion démocratique, le SAES attend avec impatience, la réaction des autorités sur l'exigence d'élection des Recteurs tout comme sur la réforme des carrières des enseignants en rapport avec la LMD.

Présentement, le SAES réclame le paiement du 3^{ème} trimestre des Heures Complémentaires, le rappel des 3 % de l'indemnité d'enseignement et s'engage auprès des camarades à utiliser désormais tous les moyens de pression à sa disposition pour faire respecter la date limite de paiement de chaque somme due.

D'ores et déjà le SAES demande la mobilisation de tous ses membres en vue de l'AG de rentrée dont la date va incessamment être fixée.

**Dakar, le 09 octobre 2007
Le Bureau national**